

LE LIBRE CANARD

Comité écologique Comtat-Ventoux

Association agréée pour la protection de l'environnement. Indépendante de l'État, des industriels et des partis.

ÉTÉ 2026 - n°95 - PUBLICATION GRATUITE - LE CONTENU DES ARTICLES N'ENGAGE QUE LA RESPONSABILITÉ DES AUTEURS

COMITÉ ÉCOLOGIQUE COMTAT - VENTOUX

Maison des Associations
35, rue du Collège - Carpentras

comiteecologiquecomtat@gmail.com
https://www.facebook.com/Comtatventoux/
Trimestriel gratuit
Tirage : 2000 ex. env.

♦♦♦

Directeur de la publication :

Christian GUÉRIN

Graphiste :

Jean-Christophe NOUVEAU

Tirage :

Scé reprographie de
la Mairie de Carpentras

Comité de rédaction :

Christian GUÉRIN

Marie-Christine LANASPEZE

Pierre PASTOR

Michel POIREAU

♦♦♦

Où se procurer le **LIBRE
CANARD** ?

CARPENTRAS :

Mairie, Maison du Citoyen, Espace détente du Pôle Santé, Bibliothèque Inguimbertaine, librairie de l'Horloge, cinéma Rivoli, Boulangerie Lot route de Saint Didier, boulangerie du Beffroi, boulangerie, Les Lavandes, Biocoop l'Auzonne, Baguetterie avenue F. Mistral

AUBIGNAN :

Bibliothèque municipale

BEAUMES DE VENISE :

Presse des Dentelles
Boulangerie Maison du Talmelier

SARRIANS :

Boulangerie l'Art du pain (près du LIDL)

CAROMB :

Mairie, Médiathèque

BEDOIN :

Librairie L'astucieuse renarde, Boulangerie, Olivéro-Ravel, Boucherie Pinel

MAZAN :

Bibliothèque municipale, Boulangerie Perlinpainpain et Comptoir du Ventoux, avenue de l'Europe

PERNES-LES-FONTAINES :

Librairie Des bulles et des lignes

♦♦♦

Impression offerte par la Ville de Carpentras

Distribution occasionnelle sur les marchés et événements ponctuels

♦♦♦

Sincères remerciements à nos sponsors, ainsi qu'à nos commerçants dépositaires chez qui vous trouvez notre publication.

IL Y A URGENCE !

ÉDITO

Oui, il y a urgence. Non seulement « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs » comme le disait Jacques Chirac au Sommet de la Terre en 2002 – il y a bientôt 25 ans – mais aujourd'hui notre maison brûle et nous la regardons brûler !

Cette urgence veut dire qu'il faut agir et qu'il va y avoir du changement. C'est cela qui fait peur ?

Mais on voit des changements, des aménagements, qui rendent la vie plus aisée, plus agréable, et parfois moins coûteuse : lisez ce qui se passe à Caromb où la Mairie a le souci de mettre en place ce qui est bon pour la santé, pour l'énergie, pour les déplacements, pour la gestion des déchets, etc.

Quant aux changements dans l'agriculture évitons pesticides qui nous envahissent malgré nous : voir l'article « Pesticides interdits » ; une avancée ?

« Le Héron gris » se préoccupe aussi de notre santé et nous montre la voie.

Et pour nous permettre de bien vivre dans les villes, où habitent de plus en plus de personnes dans le monde, notre DOSSIER DE L'ÉTÉ est LA NATURE EN VILLE.

Ce thème s'impose en particulier dans les moments de forte chaleur : la nature, la végétalisation doivent permettre un mieux être aux citoyens (article « Vive la nature en ville »).

De toutes façons la nature est là, dans la cité, toute l'année, la flore (« J'suis d'la mauvaise herbe ») et aussi la faune, que l'on côtoie sans bien la connaître (article sur le choucas des tours).

Mais parfois il y a des conflits entre activités urbaines, lors de la construction de logements par exemple, et protection de la nature. Or si celle-ci est entravée elle va le faire savoir ; ce sont ici des risques d'inondations pour les habitants.

Et surtout la disparition d'espèces végétales et animales. La biodiversité est mise à mal, alors que c'est elle qui rend possible la vie sur terre (article « Protégeons les prairies humides »).

Comment donc bien vivre ensemble, nature et ville ?

Et comment rendre les jeunes, les enfants, conscients de ces enjeux ? Eh bien la Société Coopérative d'Intérêt Collectif CIBRAV – qui agit pour une énergie renouvelable produite localement, du photovoltaïque, pour les collectivités et les particuliers -, est allée à la rencontre des élèves de CM1 et CM2 de l'école de Bedoin pour leur expliquer l'énergie et les différentes énergies, travaillant le sujet concrètement avec eux : ces jeunes sont maintenant des ambassadeurs auprès de leurs familles !

Le vélo et les mobilités actives en général, peuvent aussi être des solutions pour petits et grands. La fête Tous à vélo à Carpentras pour sa 2^e édition en a fait la démonstration dans la joie et la bonne humeur !

Mais il y a aussi des inquiétudes : à Carpentras, un projet de création de 100 places de parking supplémentaires, ce qui va provoquer encore plus de circulation, et plus de pollution de l'air ; et puis que va devenir l'espace agricole de la Denoves avec sa production de légumes bio pour les cantines, et la cuisine centrale : que vont contenir les repas des enfants ?

Soyons tous vigilants vis-à-vis des projets qui s'élaborent dans nos communes, mais n'oublions pas les raisons d'espérer et d'agir.

Le comité écologique Comtat-Ventoux



VIVE LA NATURE EN VILLE !

On a coutume depuis longtemps d'opposer la ville et la nature. En effet toutes les activités ont banni ou réduit à la portion congrue arbres et végétation dans les centres-villes. Renaturer la ville apparaît aujourd'hui comme une nécessité impérieuse pour ses habitants.

Renaturer la ville :

C'est vrai que nos villes, héritières d'une tradition séculaire, sont des espaces minéraux voués aux activités commerciales, artisanales, administratives, industrielles, en rupture ou en opposition avec le monde des campagnes, de l'agriculture, et de la nature. Sans parler de la place considérable que l'on a dévolue aux voitures : chaussées, parkings et ronds-points.



Les arbres, la végétation et les espaces verts en général offrent de multiples avantages et de nombreux bienfaits pour la qualité de la vie et même la santé physique et psychique comme l'ont démontré toutes les études scientifiques * :

- ils constituent le moyen le plus efficace pour lutter contre les îlots de chaleur urbains et pour limiter le recours à la climatisation, solution coûteuse pour les particuliers comme pour les collectivités locales, d'autant que la chaleur rejetée à l'extérieur des bâtiments par les systèmes de climatisation va inévitablement réchauffer l'air ambiant, au détriment des piétons et des personnes non équipées de climatiseurs !

Le caractère minéral de nos villes, accentué par la bitumisation des voies de circulation, génère en effet des îlots de chaleur urbain avec des écarts de température pouvant aller jusqu'à 10° de différence entre la ville et la campagne environnante : le béton et le revêtement des routes absorbent la chaleur du jour et la restituent la nuit. Les immeubles bloquent la circulation de l'air, et le manque de végétation empêche le sol de se rafraîchir. Cette situation, avec ses conséquences éprouvantes pour l'organisme humain lors des vagues de chaleur, va hélas s'intensifier du fait des canicules plus fréquentes, plus longues et plus intenses que nous aurons à subir à cause du dérèglement climatique.

- ils contribuent à la réduction du bruit
- ils procurent des aménités esthétiques et des sensations de bien-être et de réduction du stress
- leur présence offre des opportunités récréatives et encouragent le développement des activités physiques et sportives bénéfiques pour la santé.

La nature est pourtant présente en ville ici et là, si on l'aide et l'encourage :

Pensons aux mal nommées « dents creuses » (terrains vagues ou abandonnés), aux trottoirs non bitumés ou cimentés, aux arbres encore présents le long de certaines rues ou avenues, et plus encore aux jardins qui subsistent parfois en cœur de ville, et plus souvent dans les lotissements ou les zones périphériques, même si les règles d'urbanisme, les pratiques des aménageurs, voire le comportement des habitants aboutissent à privilégier encore trop souvent le gravier, le ciment ou la chasse aux « mauvaises herbes », au détriment des plantations, des arbustes, des plantes robustes dans nos climats, qui ne demandent qu'à survivre si on les laisse s'épanouir et prospérer.

Pensons aussi au potentiel des espaces aujourd'hui artificialisés qui pourraient, et devraient, accueillir arbres et végétation :

- cours d'écoles d'abord : la plupart des bâtiments n'ont pas été conçus pour faire face aux fortes chaleurs qui handicapent aujourd'hui élèves et enseignants dès la fin avril et jusqu'à la mi-octobre
- parkings publics et privés, en particulier ceux des entreprises en



périphérie, dont certaines ont engagé des opérations de végétalisation au profit de leur personnel, de leurs fournisseurs, de leurs clients.

Les Journées de l'Arbre lancées il y a quatre ans à Carpentras ont initié un processus de prise de conscience qu'il faudrait matérialiser en grand :

- en préservant les arbres et la végétation existantes
- en faisant respecter, dans les plans d'urbanisme et les nouvelles opérations, des exigences de verdissement systématique
- en sensibilisant les propriétaires de jardins privés à la nécessité et aux bienfaits de plantations d'espèces végétales adaptées à notre climat, ainsi qu'au respect d'une gestion durable des plantations, favorable à la présence des oiseaux et des espèces pollinisatrices
- en s'efforçant d'atteindre l'objectif désirable de la règle « 3-30-300 » pour des villes plus résilientes et vivables : celle-ci préconise que chaque habitant puisse voir 3 arbres de chez lui, que son quartier soit couvert à 30 % de végétation et qu'il vive à maximum 300 mètres d'un espace vert.

Michel POIREAU

* Effets du végétal sur le cadre de vie et la santé humaine (étude de synthèse des connaissances : INRA mars 2024 : <https://hal.inrae.fr/hal-04503221v1/document>

UN VOISIN BAVARD ET ATTACHANT : LE CHOUCAS DES TOURS.

Si son nom ne vous évoque pas spontanément un oiseau familier, il est certain que vous le connaissez. Parfois, appelé « petite corneille », son patronyme est pourtant bien « Choucas des tours ». C'est un oiseau de la famille des corbeaux.

Il pèse environ 200 grammes, est facile à identifier : son corps sombre est éclairé sur la nuque par une zone gris pâle, et surtout, il arbore de magnifiques yeux clairs, allant du bleu au mordoré. Ses vocalises, des sortes de piak-piak, égayent nos paysages depuis des décennies.

Il est si commun dans notre environnement, que l'on est tenté de croire qu'on le connaît bien. Pourtant, il nous réserve quelques surprises, des particularités bien à lui, que l'on va découvrir... en nous invitant à sa table, tout d'abord.

S'il consomme volontiers des graines ou des fruits et végétaux, pour vraiment gagner ses faveurs, rien de mieux que des insectes, des larves, des sauterelles... ou des araignées, dont il est friand. N'étant pas un très bon chasseur, les animaux un peu plus gros ou trop



rapides le découragent vite. Il appartient au clan de ceux que l'on nomme « les omnivores opportunistes ». Ceux qui savent s'adapter à tout type d'environnement et de disponibilité alimentaire, comme le hérisson, le chien... ou l'humain !

C'est un animal grégaire, ce qui signifie qu'on le voit généralement en groupe. Véritables acrobates du ciel, on admire les choucas lorsqu'ils bravent le mistral pour rejoindre leurs dortoirs, chaque soir. Les dortoirs en question pouvant d'ailleurs varier régulièrement. N'allez pas penser que vos voisins du lundi sont ceux du mercredi. Leur fidélité géographique ne concerne que le site de nidification. Site sur lequel, chaque printemps, la colonie revient élever ses jeunes.

Le Choucas des tours tire son nom de son mode de reproduction : il est cavernicole, c'est-à-dire qu'il niche dans des cavités. N'étant pas un architecte hors pair, il exploite les troncs creux de certains arbres ou les anfractuosités des falaises, mais également des clochers et autres bâtiments (attention à protéger les conduits de cheminée !).

Cependant c'est aussi le moment où certains riverains se plaignent des salissures occasionnées par leur présence : les oisillons ayant besoin de nourrissages très fréquents en raison de leur croissance rapide, ils produisent en conséquence... des fientes ! Or pour garder le nid propre, ils les expulsent vers l'extérieur. Cette gêne temporaire ne représente pas de risque particulier, aucune zoonose n'étant spécialement à craindre dans ce contexte. Un simple nettoyage permet de cohabiter en sécurité.

Passé la saison de reproduction, le nid de ces corvidés sont un gîte utilisé par les rapaces ou des écureuils.

La caractéristique la plus remarquable chez le choucas est un sens



de la famille et de la coopération exemplaire. Pour ce voisin-ci, l'entraide n'est pas un vain mot.

Si l'un des petits de la colonie se trouve en danger, tout le groupe volera à son secours... recevant parfois le renfort des pies ou des corneilles alentour. Et gare à celui qui s'attaquera à l'un des juvéniles : le choucas a une excellente mémoire visuelle, et saura reconnaître le chat, ou l'humain, qui aurait osé s'en prendre à sa progéniture ; il pourra sonner l'alerte pendant des semaines à la seule vue du coupable.

Car ces jeunes choucas sont élevés avec attention par leurs deux parents pendant de longs mois, bien après l'âge où ils savent voler et se nourrir seuls. Il y a tant à apprendre pour survivre ! D'ailleurs 80 % des oisillons ne passent pas l'âge d'un an...

Doté d'une grande intelligence, le choucas des tours est fascinant à observer. Ça tombe bien : nous sommes en période de reproduction : nul doute que notre voisinage ailé nous offrira de touchants spectacles. Attention cependant à ne pas les déranger : cette période est délicate et les interventions humaines sont souvent fatales.

Véronique Bialoskorski, pour LADeL,

Association de protection de la faune, spécialisée pour les corvidés

Sources

Site www.ladel.fr

Henderson, I.G., & Hart, P.J.B. 2001. Nesting behaviour and site fidelity in Jackdaws

"JE SUIS D'LA MAUVAISE HERBE, BRAVES GENS, BRAVES GENS"

Regarder les espaces non bâtis, les friches, les prairies ? Qu'y voit-on ? La vie qui est là : lisez, et regardez...

On longe les terrains, plus souvent en voiture, pressés, et on ne les remarque pas. La vieille bâtisse, les prairies des deux côtés de la route, le ruisseau qui s'enfuit de sous la chaussée pour quelques mètres à l'air libre.

À pied, le béton des trottoirs laisse la place aux herbes folles, aux ronces et aux fleurs. Des morceaux de plastique y sont entremêlés et s'y fondent si bien que l'image en devient sale, dégradée, signe d'un abandon. Une friche, ce terme péjoratif quand l'incivilité humaine déteint sur le naturel. L'herbe devient la canette, la prairie, l'image d'un laisser-aller. Le propre se salit par nos actes tout autant que dans notre imaginaire.

Et la prairie devient friche.

Là où l'homme n'y est pas, là où il n'en obtient pas quelque chose en échange, un no man's land est une cible, un terrain à conquérir, à bâtir et à exploiter.

Je me souviens, enfant, d'une des rares soirées passées en famille devant un film : « Chérie, j'ai rétréci les gosses ». Les enfants rapetissés, les brins d'herbe y devenaient des arbres et les fourmis des géants. Un changement d'échelle, de point de vue. Le monde observé à travers une loupe. Je n'ai plus regardé les fourmis de la même façon, en sautillant tant bien que mal sur les dalles en béton de la cour afin de les éviter.

Une prairie c'est un gîte entre les brins d'herbe, sous les cailloux, dans les cavités, pour les insectes, les grenouilles, les petits mammifères ; un riche terrain de chasse la nuit pour la chouette et la

chauve-souris ; un lieu d'accouplement pour les tourterelles et les libellules qui se balancent au-dessus du ruisseau.

L'été s'installant, la terre rend la fraîcheur de l'eau, la transpiration des plantes rafraîchit l'air ambiant et lutte contre la chaleur renvoyée par le béton quelques mètres plus loin.

L'automne arrive, les averses avec ; la terre boit tout ce qu'elle peut et fait des réserves, pendant qu'à côté ça ruisselle et ça inonde.

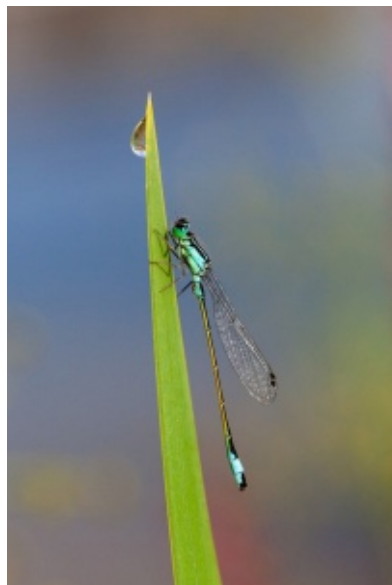
Les oiseaux hivernants y trouvent refuge le temps d'un hiver, ou juste le temps d'une pause.

Ces deux prairies, qui de sales n'ont que ce que nous leur faisons subir par nos propres habitudes et négligences, nous ne les voyons pas en passant pressés en voiture, nous ne les regardons pas. Et pourtant, elles regorgent de vie, de présences, toutes aussi importantes les unes que les autres, toutes avec un rôle à jouer, unique et irremplaçable.

L'abeille sur la fleur, le gendarme sur le bois mort, le crapaud qu'on entend à la tombée de la nuit, la libellule qui se balance, la chauve-souris faisant des ronds dans le ciel, le campagnol, la chouette, l'arbre, l'eau, la terre.

Et l'homme, qui décide de regarder, de voir.

Pauline CITTADINI



Offrir un arbre aujourd'hui
et une ombre pour demain...

Claude Melquior

Le jardin végétal
Pépinière • Horticulture • Espaces verts

869 Chemin du Castellans - Route de Mazan- Carpentas
04 90 60 33 84 - 06 11 77 96 83
claude.melquior@wanadoo.fr

biocoop
L'Auzonne Carpentras

Magasin Bio Associatif

OUVERT TOUS LES JOURS
DE 9H À 19H
FERMÉ LE DIMANCHE

283 Avenue ND de Santé
84200 CARPENTRAS
Tél : 04.90.60.20.10 - 09.72.96.20.10
www.biocoopcarpentras.com
auzone@orange.fr

PROTÉGEONS LES DERNIÈRES PRAIRIES HUMIDES DE CARPENTRAS

Deux permis de construire ont été délivrés pour un total de 104 logements et 186 places de stationnement, sur les dernières prairies de Carpentras, avenue Pierre de Coubertin. Est-ce un problème ? Oui, car ce site est essentiel.

Ce site est essentiel comme :

► Barrière naturelle contre les inondations

Ces parcelles présentent un intérêt particulier, car il s'agit de prairies humides. On peut constater qu'elles l'étaient déjà sur les photos aériennes de 1950 et 1965, consultables sur le site Géoportail. Cela atteste que ces sols n'ont pas été labourés depuis plusieurs décennies, permettant le maintien d'un sol vivant, particulièrement riche en biodiversité (micro-organismes, insectes, flore). Les sols non retournés conservent leur structure naturelle et jouent un rôle essentiel dans le stockage du carbone, la filtration de l'eau et la régulation des écosystèmes locaux.

Les prairies absorbent l'eau lors des fortes pluies. Les urbaniser, c'est accroître les risques pour les quartiers voisins.

Nous avons bien vu, lors des deux dernières averses, à quelle vitesse ces prairies ont été submergées. Les futurs habitants de ces deux lotissements risquent donc de se retrouver les pieds dans l'eau, tout comme leurs voisins.

Nous savons pourtant que ce type d'épisodes orageux sera de plus en plus fréquent.

► Zone humide en danger

Le vallon de la Mayre et les prairies qui y sont associées constituent une zone humide essentielle pour la biodiversité, car elles abritent une faune riche : plus de 100 espèces animales sur moins de 2 hectares !. On y trouve une grande diversité d'oiseaux, d'amphibiens, d'insectes et d'araignées. Elles servent de lieux de reproduction, de nourrissage et de repos pour de nombreuses espèces. Par exemple, les crapauds

et les libellules dépendent totalement des zones humides pour leur cycle de vie.

► Régulation thermique locale

Les sols naturels retiennent l'eau. Cette eau est ensuite libérée dans l'air par évaporation et par la transpiration des plantes ce qui rafraîchit l'air environnant et réduit la température locale.



Les sols non compactés et végétalisés restent plus frais en surface que les sols artificialisés (béton, bitume). Leur destruction renforce l'effet d'îlot de chaleur urbain, dans un contexte de canicules de plus en plus intenses.

► Patrimoine effacé

Un bâtiment ancien, ancienne bergerie dans la mémoire de nombreux Carpentassiens va être détruit, souvenir de l'histoire rurale de Carpentras

► Un arbre remarquable à préserver

Menacé d'abattage, cet arbre, unique vestige des zones humides de Carpentras, est un repère écologique et paysager.

Pauline CITTADINI

Deux RECOURS JURIDIQUES ont été DÉPOSÉS par un collectif de voisins, un par permis de construire. Étant donné les frais élevés, nous lançons un appel à la solidarité des Carpentassiens.

Participez à la cagnotte Leetchi et écrivez-nous : partagez vos souvenirs, photos anciennes ou témoignages sur l'ancienne bergerie afin de faire revivre ensemble l'histoire de ce lieu : <https://linktr.ee/SauvonsCoubertin>. Merci d'avance



BOULANGERIE • LOT
FABRICATION ARTISANALE

● CRÉATION

De nombreux pains spéciaux pensés et élaborés par votre boulanger



● NUTRITION

Des farines sans additif pour des pains digestes et savoureux



● QUALITÉ

Des farines de montagne haut-de-gamme du Trièves

La boulangerie Lot fabrique et vous propose toute une gamme de pains biologiques, certifiés Ecocert.

À retrouver également chez nos partenaires :
Marcel&Fils Bio Carpentras
et My Bioshop Carpentras



737, avenue du Comtat Venaissin – CARPENTRAS – Ouvert du lundi au samedi matin
N'hésitez pas à passer commande en nous appelant au 04 90 60 37 34



BELLES RÉALISATIONS ÉCOLOGIQUES À CAROMB

Le Comité Écologique fait le tour des villages environnants Carpentras pour étudier les progrès accomplis en matière d'écologie, domaine par domaine (énergie, eau, air, déchets, etc.). Après Velleron, nous poursuivons avec Caromb qui est un bel exemple en la matière. Voyez par vous-même :

1. Énergie/Bâtiment : les deux écoles fonctionnent actuellement avec une chaudière fioul. Le remplacement de chauffage de l'école maternelle est en cours, au bénéfice d'une PAC (pompe à chaleur). Pour l'école primaire, c'est une PAC avec géothermie qui est prévue. La municipalité est accompagnée par le syndicat d'énergie vauclusien qui apporte aussi un accompagnement pour le bâtiment mairie/poste/gendarmerie/salle des fêtes de plus de 1 000 m². L'étude de faisabilité par géothermie est favorable. Le nouveau bâtiment mairie/poste utilise des matériaux biosourcés. Caromb a également commencé l'isolation de certains bâtiments, toiture, façades par l'extérieur, et double vitrage. Déjà, les consommations ont diminué.

2. En matière de végétalisation, la commune possède de très nombreux arbres : divers pins (dont la belle allée de pins d'Alep), peupliers, oliviers, platanes, micocouliers, figuiers (la célèbre figue noire de Caromb a sa fête en juillet), cèdres, cyprès, etc. De nombreux arbres ont été rajoutés grâce au plan « 20 000 arbres » du département. Des efforts pour leur entretien sont réalisés. Les employés de la Mairie veillent à leur santé, et font des efforts pour les contrôler. Aucun platane n'est pour l'instant atteint du chancre coloré. A également été mis en place dès 2021, un « plan arbre », pour les localiser, les répertorier, et tenir à jour leur carnet de santé. Il suffit de regarder une vue satellite du village pour comprendre que Caromb possède de très nombreux espaces arborés : certains trottoirs sont même enherbés. Au stade, un nouveau parking a été réaménagé avec un revêtement perméable, et des arbres seront plantés également sur cet espace à l'automne.

3. Mobilités : des études sont en cours avec la COVE pour relier Carpentras et Serres en vélo depuis Caromb pour les déplacements quotidiens. Certains lycéens se déplacent déjà ainsi chaque jour pour se rendre au lycée Louis Giraud. Depuis le centre de Caromb, un cheminement vélo/piétons pour rejoindre le stade et les écoles est à l'étude.

4. Alimentation : la cantine centrale qui sert les deux écoles, appliquent déjà la loi EGALIM, avec 50 % minimum, de produits bio ou circuits courts. (La loi Egalim impose que 20 % des produits servis en restauration collective soient bio ou en conversion, avec un objectif global de 50 % de produits durables et de qualité). La Mairie privilégie les producteurs locaux (viandes, légumes, ou céréales). Les menus sont élaborés par une diététicienne.

5. Économies d'énergie : dès la crise énergétique, des mesures ont été prises pour maîtriser les dépenses énergétiques de la commune. Ainsi extinction de la lumière la nuit de minuit à 5h45, passage en LED de tous les éclairages en intérieur et extérieur dans tous les bâtiments. Certaines salles ont été fermées de novembre à avril, pour ne pas avoir à les chauffer. Le gaspillage a été évité en équipant certaines salles de commandes automatiques. Cette démarche se poursuit encore aujourd'hui. De ce fait, le village

a limité le coût global, dû aux hausses de tarif et contenu le budget énergie.

6. Pollution visuelle et qualité de l'air : pour réduire la pollution visuelle, l'extinction des lumières dans le village, sauf dans la rue des commerces, a été très bien accueillie par la population, et a apporté un calme général la nuit. Pour améliorer la qualité de l'air, la police municipale veille à faire respecter l'interdiction du brûlage de végétaux en extérieur. La mairie communique sur ce sujet, pour le rappeler aux habitants.

7. Biodiversité : la commune a la chance d'avoir un espace naturel sensible qui est un lieu de biodiversité remarquable, autour du lac du Paty, et qui en fait un lieu apprécié et aussi très protégé. On peut aussi mentionner la protection des hirondelles, qui ont failli être dérangées en pleine saison de nidification à cause de travaux de réfection de toiture, et qui ont pu être décalés grâce à l'intervention de la commune et à la LPO (Ligue de protection des oiseaux). Le village accueille une belle colonie de cette espèce qui a fortement diminué ces dernières années sur le plan national, mais pas à Caromb puisqu'elle progresse depuis cinq ans.

8. Gestion des déchets : sur la commune, trois sites de composteurs partagés ont été mis en place par la COVE, et des ventes de composteurs individuels ont été directement faites sur la place du village. Ces opérations ont remporté un très grand succès. Après un an, le bilan est clair : Caromb a réduit de deux tonnes par mois les déchets. La COVE a accompagné la Mairie pour mettre à disposition des commerçants des bacs spécifiques, qui leurs sont réservés. Il faut souligner que de nombreux articles ont été publiés dans le magazine municipal pour que la population s'approprie le sujet. La Région apporte également un soutien, pour la lutte contre les dépôts sauvages.

9. Eau : pour la gestion de l'eau et de l'assainissement, Caromb est un exemple, puisque le village a gardé la régie de l'eau et de l'assainissement en direct. Le village a de très bons rendements et veille à protéger les sources et leur qualité. Les espaces verts sont arrosés avec l'eau du canal de Carpentras et les plantes méditerranéennes sont privilégiées. Une fontaine tourne en circuit fermé, pour éviter le gaspillage et cette démarche est poursuivie sur d'autres fontaines.

10. Ajoutons le projet intéressant en cours depuis 2020 de réhabilitation d'un espace de 4 hectares d'oliviers utilisé par les enfants des écoles pour des activités pédagogiques autour de la nature, ainsi qu'un partage citoyen autour de l'olivieraie (les « olivades citoyennes »), dont nous parlerons dans un prochain numéro.

Nous espérons que d'autres villages suivront ce bel exemple et que d'autres initiatives continueront à améliorer la qualité de vie des habitants et habitantes de Caromb.

Propos recueillis par le Comité écologique



« CIBRAV » PARLE D'ÉNERGIE AUX ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE BÉDOIN

Dès sa création, CIBRAV s'est donné comme objectifs et missions, non seulement de produire de l'électricité photovoltaïque, mais d'accompagner les habitants environnants vers la transition énergétique, en particulier les enfants et les jeunes.

Ainsi, encouragée par la municipalité de Bédoin, CIBRAV a élaboré avec l'école communale, un programme intitulé « **Sensibilisation des élèves de CM1 et CM2 à l'énergie** » en trois séances d'environ une heure par classe. Ce programme a eu l'approbation de l'Éducation Nationale et s'est déroulé de la façon suivante :

photovoltaïque de CIBRAV sur l'aire de stationnement des caravanes du camping municipal de Bédoin.



► le 20 mars 2026, une 1^{re} séance pour répondre à ces questions : qui est CIBRAV ? Qu'est-ce que l'énergie ? À quoi sert-elle ? Quelles sont ses différentes formes, avec quelles conséquences lors de leur utilisation ?

► le 23 mars 2026, une 2^e séance pour balayer les utilisations des énergies à travers les âges, la façon de la mesurer, leur consommation par les appareils de la vie courante et surtout comment l'économiser par des gestes simples ?



Pour ces 2 premières séances, les élèves avaient déjà été préparés par leurs professeurs et ont été d'autant plus attentifs que nous avons veillé au maximum d'interactivité avec eux, par des questions-réponses, des jeux, quizz, vidéo.

► le 10 avril 2026, la 3^e séance a été entièrement consacrée à la construction de cuiseurs solaires à partir de cartons de récupération, par groupe de 4 élèves encadré chaque fois par un adulte.

Le 13 juin 2026, pour clore ce cycle sur l'énergie, les professeurs, les élèves et leurs familles sont tous invités à l'inauguration et à la visite de la nouvelle centrale



Ventoux - BIO

Un BOUCHER BIO qui découpe devant vous
selon votre demande et qui FABRIQUE
sa CHARCUTERIE BIO PROVENÇALE
sur place

BOUCHERIE CHARCUTERIE PINEL
(à côté de la mairie)
Rue Barral des Baux - 84410 BEDOIN

OUVERTURE

Lundi : 7h - 12h30
Du mardi au samedi : 7h - 19h
Dimanche : 7h - 12h



1. TOUS À VÉLO À CARPENTRAS LE SAMEDI 23 MAI 2026

« Mai à vélo », c'est une campagne nationale pour faire la promotion du vélo comme solution de mobilité. À Carpentras, nous ne voulions pas être en reste...



Aussi dès le mois de décembre, nous nous étions réunis à plusieurs partenaires : le centre social et citoyen Lou Tricadou, l'UAC (Union Athlétique Carpentrassienne) et le Collectif Vélo avec David Di Mambro, chargé de mission Vélo à la Mairie de Carpentras, pour programmer et



La vélo parade le long de l'avenue Jean-Jaurès (Platanes) : ambiance joyeuse !

préparer une fête du Vélo le samedi 23 mai avec « véloparade », animations diverses et concours de vélos décorés.

Les élections municipales ont eu lieu et avec le changement d'équipe, le projet de fête en a été chamboulé. Finalement, à trois semaines du jour J, nous avons reçu l'appui de M.Meroueh, adjoint délégué aux sports. Les services de la Mairie nous ont accompagné pour le mener à bien. Le temps était bien court pour la communication et il a fallu mettre les bouchées doubles.

La journée s'est déroulée comme prévu, avec le matin une véloparade animée qui a fait le tour de ville et un arrêt à la gare numérique où diverses animations étaient proposées.

Puis c'est à la Place d'Inguibert que les festivités se sont



Devant la gare numérique le 23 mai (photos M.Bolomey)

poursuivies avec un apéritif, pique-nique et l'exposition des vélos décorés qui a connu un franc succès (voir ci-dessous).

À partir de 14 h, des animations se sont mises en place pour petits et grands : parcours draisien, « pump track » (parcours avec bosses), vélos rigolos avec l'association Méga Rires, tours à vélo en ville dont une visite en selle proposée par Lisa Nedellec, médiatrice au service Culture et Patrimoine de la COVE.



Pas si facile un vélo rigolo !

La chaleur de l'après-midi a limité l'affluence mais des enfants et des adultes étaient présents et la fête a trouvé son public. C'est le pouvoir du vélo !

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé à la réussite de la fête, à l'appui de la Ville, à M.Meroueh et aux services municipaux.



Cyril LOGEROT

Actif, sensible à l'aspect humain du vélo au quotidien

Vous travaillez dans un bureau et passez vos journées assis ? Le vélo peut changer votre quotidien. C'est mon cas : depuis 2023, il me permet d'intégrer facilement de l'activité physique dans mes déplacements : aller au travail, faire quelques courses, voir des amis ou me balader.

Peu à peu, cela a transformé ma manière de voir les choses, jusqu'à changer ma philosophie de vie.

Un souvenir m'a particulièrement marqué : un soir d'été en rentrant du travail, je croise une personne âgée arrêtée au bord de la route, visiblement éprouvée par la chaleur. Je m'arrête, nous échangeons quelques mots... et partageons un très beau moment humain.

Mon message à ceux qui hésitent encore : ne vous laissez pas freiner par les discours négatifs. Et si vous avez besoin de conseils pour vous lancer, je suis toujours prêt à aider.



2. LE CONCOURS DES VÉLOS DÉCORÉS : UNE PREMIÈRE POUR « TOUS À VÉLO À CARPENTRAS »

Nous cherchions un moyen pour renforcer la participation du public aux animations du 23 mai. Ainsi a germé l'idée de proposer un concours aux associations de Carpentras et aux centres de loisirs : transformer un vieux vélo en œuvre d'art incitait ainsi les jeunes créateurs et membres des associations à se déplacer pour voter pour leur chef-d'œuvre.

Un défi à vocation citoyenne et écologique, réussi en nombre et en qualité



Cinq centres de loisirs du Tricadou, le CLSH La Roseraie, le Collectif vélo de Carpentras et alentours, l'UAC, l'accueil jeunes de la commune, et trois commerçantes du centre-ville ont répondu à notre proposition. Au total, ce sont 23 vélos qui ont

été décorés, avec une excellente prise en compte des critères énoncés, tels que le réemploi des matériaux, une véritable recherche sur le nom proposé, de la créativité. Le public a plébiscité le vélo « Promenades autour du mont Ventoux » pour l'évocation poétique qu'évoquent les balades à vélo.

Les vélos décorés : un support de communication pour la fête du 23 mai



Grâce à la participation d'une vingtaine de commerçants de Carpentras, les 23 Vélos ont été exposés toute la semaine du 19 au 23 mai dans les rues du centre-ville, attirant l'attention des badauds sur la fête à venir. Merci à nos

partenaires de l'Association des commerçants qui ont pris soin des créations tout au long de la semaine.

Le jour J, l'ensemble des vélos décorés ont été regroupés place d'Inguibert, créant une exposition très esthétique qui a attiré 200 votants et constitué, pour les promeneurs moins concernés par les animations, un véritable moment de plaisir. Répondant à notre attente, les jeunes du Tricadou sont venus en nombre pour soutenir leurs vélos.

Des prix volontairement collectifs, un trophée 100 % développement durable

À l'issue du vote vers 16 h, l'annonce des résultats a donné lieu à une remise de diplômes, afin de mettre à l'honneur l'appartenance à un groupe et de valoriser une participation désintéressée, chaque groupe a reçu un diplôme personnalisé en fonction de ses créations.

Dans un esprit durable, le concours est conçu comme un challenge au fil des ans : le trophée est confié au créateur du vélo arrivé en tête des votes, jusqu'à sa remise en jeu l'année suivante. Pour cette première édition, il a été remis au lauréat 2026, le Centre de loisirs « la Roseraie. »

Espérons qu'il circule de longues années au sein des différentes associations de Carpentras. !

Le trophée a été créé par Henri Mure, auteur-peintre. Voici comment il le décrit :



« ALLEZ POUSSIN, ON SE JETTE A L'EAU !

« Comme ce poussin qui appréhende l'eau, faire du vélo, c'est prendre un risque. Risque de se retrouver par terre pour l'enfant qui débute, s'il ne pédale pas assez vite, tout en regardant loin devant, en gardant les pieds bien en place sur les pédales, en tenant fermement le guidon mais avec souplesse, en faisant bien attention à gauche et à droite, et en n'oubliant pas de ne JAMAIS freiner du frein gauche... Non ! L'autre gauche !

« Risque de se confronter aux autres usagers de la route qui vont beaucoup plus vite et sont beaucoup plus lourds et sont beaucoup moins attentifs : autos affolées, camions fatigués, bus colossaux, motos en roue arrière, trottinettes à 57 km/h chrono... Ça fait beaucoup de beaucoup. Et que gagne le cycliste dans tout cela ? LA LIBERTÉ (rien que ça) ! Celle de faire 1, 20, 40 ou 100 km sans permis et sans une goutte d'essence, juste avec l'énergie du petit déjeuner et un peu d'eau, à la force des cuisses et grâce à une machinerie confondante de simplicité. Celle de ne dépendre de rien ni de personne. Alors les poussins, on se jette à l'eau et on enfourche les vélos ! »

Merci Hicham de Vel'Art Vintage pour ses pièces de vélo. Merci Jonathan pour son plastique recyclé « 100 % Made in Carpentras », Virginie (Tranquillou bisou) pour ses personnalisations.

Vous souhaitez savoir comment a été réalisé le socle ? Rendez-vous dans un prochain numéro du Libre canard... Vous y découvrirez l'atelier de recyclage plastique de la Gare numérique !

Nathalie LENORMAND, pour le Collectif vélo Carpentras et alentours

Du côté du Collectif vélo, nous avons opté pour un vélo optimiste et militant avec « le messenger ».



3. MAI À VÉLO C'EST AUSSI :

Les autres participations du Collectif vélo :

- ▶ le p'tit tour USEP : plus de 150 enfants des classes affiliées à l'USEP du Vaucluse, étaient au stade Coubertin le 27 mai pour pédaler le long de circuits à proximité du stade et profiter des nombreuses animations (prévention routière, etc.)
- ▶ La validation du SRAV (Savoir Rouler à vélo) au collège Fabre le 29 mai. Six bénévoles du Collectif ont participé à l'encadrement de plus de 80 élèves des quatre classes de 6ème sur l'itinéraire partagé Carpentras-Mazan. Bravo à Christophe Bonzi, à l'équipe EPS et à l'équipe de direction de l'établissement...

Des dates à retenir :

- ▶ Le collectif Vélo Carpentras et alentours sera présent sur le stand du « Comité écologique Comtat Ventoux » pour la journée

des associations le 5 septembre prochain. Venez nous retrouver !

Cécile Pajany, Collectif Vélo Carpentras/ Comité écologique Comtat Ventoux

Contact : collectif.velo.carpentras@gmail.com

Si vous le souhaitez et si ce n'est déjà fait, envoyez-nous un mail pour vous inscrire sur notre liste de diffusion et être informé de nos actualités.

Adhérez au Comité écologique qui soutient nos actions.

LE HÉRON GRIS M'A DIT

Je trouve que vous les humains vous agissez souvent en provoquant les problèmes. Ça me fait enrager. Vous êtes un peu sourds, non ?

Moi qui ai accès à l'eau claire de la rivière, cela me désole de savoir que l'eau, même en bouteilles, et parfois surtout en bouteilles, est polluée. Et vos corps qui, depuis les cheveux jusqu'à la pointe des pieds, contiennent des résidus toxiques, (sans doute le mien aussi), quel problème ! Vous êtes toujours plus nombreux à présenter des allergies ? Et pourtant la santé est le plus précieux des biens, n'est-ce pas ? On va où comme ça ?

Car vous le savez que certaines entreprises polluent l'atmosphère, rejettent leurs déchets n'importe où, que les pesticides et les engrais chimiques répandus sur les cultures, présents dans les aliments bruts ou transformés, sont mauvais pour tous les êtres vivants.

Les scientifiques, les médecins ont prouvé tout cela. On en parle, on en reparle, tout le monde est au courant.

Et le pire du pire : les bonnes règles qui sont parfois fixées, les interdits qui sont votés par les députés français et par le Parlement Européen, sont « détricotées » quelque temps après.

Je me demande qui a intérêt à maintenir cette situation ? Quelques-uns doivent gagner beaucoup d'argent avec des produits toxiques... pourquoi tant de surdité chez les décideurs ? chez les agriculteurs ? chez les industriels ? chez les « grands » distributeurs ? chez les consommateurs ?

Comment vous expliquez que ça ne s'arrange pas ? On dirait que plus on en parle, plus ça résiste. Vous en avez assez du « green



washing » ? Moi aussi ! Arrêtons de peindre en vert ...

On nous fait croire que le monde s'est converti à de bonnes pratiques écologiques, quand ce n'est pas le cas.

Alors n'écoutez plus les voix de tous les marchands de quelque chose. On vous pousse à ...être le meilleur, le plus performant, le plus actif, finalement le plus stressé : pour quoi faire ? Gagner plus d'argent et consommer mille choses ? Courir dans tous les sens et bien loin, jusqu'au jour parfois où la maladie vous arrête ?

STOP, dès maintenant : réfléchissez à ce qui est essentiel !

Comment va-t-on faire pour que chacun-e, sur cette planète déjà bien mal en point, trouve ce qu'il lui faut pour vivre en bonne santé et heureux. Non seulement sans abîmer davantage la Terre, mais en restaurant ses richesses : l'air, l'eau, la terre, les sources d'énergie.

Les voilà les quatre éléments essentiels à la vie. Mais ils sont fragiles, nous en avons tous besoin : qu'aucun-e ne se les accapare, ils ne nous sont que prêtés et n'appartiennent à personne. Traitez-les avec attention, soin et bienveillance. C'est à nous tous et à vous-mêmes que vous ferez du bien.

Propos recueillis par Marie-Christine Lanaspèze



ARTISAN BOULANGER PÂTISSIER

486 av. Frédéric Mistral - CARPENTRAS
04 90 67 11 52



RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE : QUE FAIRE ?

Le réchauffement climatique est l'un des plus grands défis auxquels l'humanité est confrontée au XXI^e siècle. Ce phénomène correspond à l'augmentation progressive de la température moyenne de la planète, principalement due aux activités humaines. Depuis la révolution industrielle, l'utilisation massive des énergies fossiles comme le charbon, le pétrole et le gaz naturel a entraîné une hausse importante des émissions de gaz à effet de serre, notamment le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄) et le protoxyde d'azote. Ces gaz s'accumulent dans l'atmosphère et renforcent l'effet de serre naturel, provoquant ainsi un réchauffement global de la Terre.



Les activités humaines responsables de cette situation sont nombreuses. Le secteur des transports constitue l'une des principales sources d'émissions, en raison de l'utilisation intensive de voitures, de camions, d'avions et de navires fonctionnant aux carburants fossiles. L'industrie, la production d'électricité à partir du charbon ou du gaz, l'agriculture intensive ainsi que la déforestation contribuent également fortement au problème. La destruction des forêts est particulièrement préoccupante, car les arbres jouent un rôle essentiel dans l'absorption du CO₂ présent dans l'atmosphère.

Les conséquences du réchauffement climatique sont déjà visibles dans de nombreuses régions du monde. L'une des manifestations les plus évidentes est l'augmentation des températures moyennes. Les vagues de chaleur deviennent plus fréquentes, plus longues et plus intenses. Ces épisodes caniculaires ont des conséquences importantes sur la santé humaine, notamment pour les personnes âgées, les enfants et les populations les plus fragiles.

Le réchauffement entraîne également la fonte accélérée des glaciers et des calottes polaires. Cette fonte contribue à l'élévation du niveau des mers, menaçant directement les zones côtières et certaines îles qui risquent, à terme, d'être partiellement ou totalement submergées. Des millions de personnes pourraient être contraintes de quitter leur lieu de vie, provoquant des migrations climatiques de grande ampleur.

Par ailleurs, les événements climatiques extrêmes se multiplient. On observe davantage d'inondations, de sécheresses, d'incendies de forêt, de tempêtes et d'ouragans particulièrement destructeurs. L'agriculture est elle aussi fortement affectée. Les modifications des régimes de précipitations, les périodes de sécheresse prolongées et la dégradation des sols réduisent les rendements agricoles, ce qui peut entraîner des pénuries alimentaires et une hausse des prix des denrées.

La biodiversité est également gravement menacée. De nombreuses espèces animales et végétales peinent à s'adapter à la rapidité des

changements climatiques. Certaines sont contraintes de migrer vers des régions plus favorables, tandis que d'autres risquent l'extinction. La disparition d'espèces fragilise les écosystèmes dont dépend pourtant l'humanité pour son alimentation, sa santé et son bien-être.

Face à cette situation, il est indispensable d'agir rapidement et collectivement afin de limiter l'ampleur du réchauffement climatique. La première mesure consiste à réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre. Cela passe notamment par une diminution de l'utilisation de la voiture individuelle. Il est préférable de privilégier les transports en commun, le covoiturage, le vélo ou la marche lorsque cela est possible. Le développement des véhicules électriques constitue également une solution, à condition que l'électricité utilisée soit produite à partir de sources d'énergie peu carbonées.

La décarbonation de l'économie représente un enjeu majeur. Il s'agit de remplacer progressivement les énergies fossiles par des énergies renouvelables telles que l'énergie solaire, éolienne, hydraulique ou géothermique. Les États doivent investir massivement dans ces technologies et favoriser l'innovation afin de rendre les systèmes énergétiques plus durables.

L'amélioration de l'efficacité énergétique est une autre mesure essentielle. Les bâtiments doivent être mieux isolés afin de réduire les besoins en chauffage et en climatisation. Les industries peuvent également moderniser leurs procédés pour consommer moins d'énergie. À l'échelle individuelle, chacun peut adopter des gestes simples : éteindre les appareils inutilisés, limiter le gaspillage énergétique ou privilégier des équipements moins consommateurs.



La protection et la restauration des forêts sont également indispensables. Replanter des arbres, lutter contre la déforestation et préserver les espaces naturels permettent d'absorber une partie du CO₂ atmosphérique tout en protégeant la biodiversité. Une agriculture plus durable, utilisant moins d'engrais chimiques et favorisant les circuits courts, contribue aussi à réduire les émissions.

Enfin, la lutte contre le réchauffement climatique nécessite une coopération internationale forte.

Le réchauffement climatique constitue donc un défi environnemental, économique et social majeur. Bien que ses conséquences soient déjà perceptibles, des solutions existent. Leur mise en œuvre rapide et coordonnée est indispensable afin de préserver la planète et d'assurer un avenir durable aux générations futures.

Pierre Pastor

ENFIN ! LA FRANCE N'IMPORTERA PLUS DE DENRÉES SOUS PESTICIDES INTERDITS

L'Assemblée nationale a récemment adopté une mesure marquante concernant les importations alimentaires : l'interdiction d'introduire sur le marché français des denrées produites avec des pesticides interdits en France.

Cette décision s'inscrit dans le cadre du projet de loi d'urgence agricole et vise à renforcer la cohérence entre les normes imposées aux producteurs français et celles appliquées aux produits importés.

Depuis plusieurs années, les agriculteurs français dénoncent une situation jugée injuste. En France et dans l'Union européenne, certaines substances phytosanitaires ont été interdites en raison de leurs effets potentiellement dangereux pour la santé humaine, les insectes pollinisateurs ou l'environnement. Pourtant, des produits agricoles cultivés à l'étranger avec ces mêmes substances continuent d'être importés et vendus dans les supermarchés européens. Cette différence de traitement alimente le débat sur ce que beaucoup appellent une "concurrence déloyale".

Le texte voté par les députés prévoit donc qu'aucune denrée alimentaire produite avec un pesticide prohibé en France ne puisse être importée sur le territoire national. L'objectif affiché est double : protéger davantage les consommateurs et garantir des règles du jeu équitables pour les producteurs français. Plusieurs parlementaires ont souligné qu'il semblait incohérent d'interdire certaines substances aux agriculteurs nationaux tout en acceptant des produits étrangers traités avec ces mêmes molécules.

Cette décision intervient également dans un contexte de vigilance accrue autour des résidus de pesticides présents dans certains aliments importés. Des associations de consommateurs ont récemment publié des enquêtes montrant la présence de substances interdites dans des produits courants comme le riz, le thé ou certaines épices. Ces révélations ont renforcé les demandes de contrôles plus stricts aux frontières et d'une meilleure traçabilité des produits alimentaires.

Cependant, l'application concrète de cette mesure soulève plusieurs questions. Le gouvernement a rappelé que le

commerce au sein du marché européen est encadré par des règles communes et que certaines interdictions nationales pourraient être contestées au niveau européen. La difficulté réside notamment dans la capacité à vérifier les méthodes de production utilisées dans les pays exportateurs et à mettre en place des contrôles suffisamment efficaces.

Malgré ces défis, la France dispose déjà de précédents en matière de restrictions sanitaires sur certains produits importés. Le Conseil d'État a récemment confirmé la possibilité pour les autorités françaises de suspendre l'importation de fruits et légumes contenant des résidus de pesticides interdits en Europe, lorsqu'un risque sanitaire est identifié.

Au-delà du débat juridique, cette décision illustre une évolution des attentes des consommateurs. La qualité sanitaire, l'origine des produits et les conditions de production occupent désormais une place centrale dans les choix alimentaires. L'enjeu est donc autant économique qu'environnemental : trouver un équilibre entre protection de la santé, respect des normes agricoles et maintien d'échanges commerciaux viables.

Pierre PASTOR



BULLETIN D'ADHÉSION

Remplissez le bulletin ci-dessous et retournez-le, accompagné d'un chèque de **16 €** pour une adhésion simple, **25 €** adhésion couple / famille, à partir de **20 €** pour les adhérents bienfaiteurs, à l'ordre du **Comité Écologique**, à l'adresse suivante :

Nom Prénom

Adresse

Téléphone e-mail

☐ Je suis également intéressé-e par les informations concernant le collectif vélo.